



**1er octobre / 22 octobre
(rdv individuel) et 26
novembre (matin) 2026**
1.5 jours (11 heures)

Perturbateurs endocriniens : comment agir dans ma structure ?

Intervenante : Agatha WAJRAK, Chargée de mission transition écologique (CPIE Touraine-Val de Loire)

Votre structure souhaite réduire l'exposition des usagers aux perturbateurs endocriniens mais vous ne savez pas par où commencer. Cette formation vous guidera pas à pas : vous apprendrez d'abord à établir un diagnostic des principales sources d'exposition au sein de votre établissement, puis vous expérimenterez la mise en place de solutions concrètes, accompagné par la formatrice lors d'un temps de suivi dédié. Enfin, un dernier temps vous permettra, avec l'ensemble des stagiaires, de partager vos retours d'expérience, d'identifier ensemble les freins et les leviers rencontrés, et d'apporter des réponses aux situations problématiques.

 Montlouis-sur-Loire (37)

-  • Managers d'entreprises de nettoyage
• Structures d'accueil jeunesse
• Centres sociaux
• Professionnel·les de la petite enfance
• Personnel des maternités et hôpitaux

 12 participants max.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

Formation-Action

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, je serai capable de :

- Comprendre les enjeux liés aux perturbateurs endocriniens
- Mener un diagnostic au sein de ma structure
- Identifier des actions pour réduire l'exposition

CONTENU DE LA FORMATION

- Définition des perturbateurs endocriniens, caractéristiques spécifiques, modes d'actions sur le système hormonal et impacts possibles sur la santé et l'environnement
- Méthodologie de diagnostic des principales sources d'exposition potentielles ou avérées
- Méthodologie d'élaboration d'un plan d'actions visant à réduire l'exposition



MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance d'exposés théoriques et de mise en pratique
- Expérimentation de solutions concrètes
- Échanges de pratiques et de retours d'expériences
- Réflexion collective sur les actions à mettre en place



SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuilles d'émargement par demi-journée ; certificat de réalisation et attestation de formation
- Recueil et analyse des besoins en amont ; évaluation de la formation ; évaluation des acquis ; évaluation à froid

Frais pédagogiques

Financement possible via votre OPCO
Tarif professionnel : 657 € (les frais de repas et d'hébergement restent à votre charge)

Accessibilité PSH

Accessible aux PMR. Des adaptations sont possibles pour les PSH, merci de nous contacter.

Renseignements, devis et inscriptions

Élodie LAMACHÈRE
06 75 16 01 93 / 02 47 95 88 63
formation.urcpiecvl@gmail.com

Clôture des inscriptions

17 septembre 2026